

aura cédé sans doute à sa maison. Le P. La Chaize¹ s'était formé aussi un cabinet, et il est à supposer qu'il le laissa également au collège de la Trinité, quand il fut appelé à devenir le directeur de la conscience de Louis XIV. Les jésuites, que leurs missions appelaient souvent dans les Indes et en Chine, rapportèrent aussi de nombreuses monnaies. Ce fut, si on en juge d'après les peintures du plafond, sous Louis XIV, que fut créée, la petite salle affectée au médaillier et aux antiques, et dans laquelle sont enfouis aujourd'hui les manuscrits. On y voit, en effet, deux génies ailés portant aux nues un grand médaillon du roi, et dans de vastes urnes posées sur une galerie brûle de l'encens. Il est permis de croire que le dessin de ces peintures est dû au P. Ménestrier si habile à représenter des allégories².

Le P. de Colonia, en écrivant, en 1730, l'*Histoire littéraire de Lyon*, se plut à consacrer aussi quelques pages au cabinet des antiques de sa maison, pour laquelle il eut toujours une si grande prédilection, qu'en vain, pendant un voyage à Rome, le pape Clé-

¹ LACHAIZE (François d'Aix de), confesseur de Louis XIV, né au château d'Aix, en Forez, le 25 août 1624, mort le 20 janvier 1700, a professé longtemps la philosophie au collège de la Trinité de Lyon. Devenu confesseur de Louis XIV, il obtint du roi, pour la maison des jésuites de Lyon, un grand nombre de beaux ouvrages, comme les éditions du Louvre, des *tapisseries*, des *médailles* et des *objets d'art*.

² « Son goût naturel pour l'histoire, le blason, les *devises*, les *médailles* et les décorations éclata promptement. On peignit en 1662 la cour du collège de la Trinité sur ses dessins; ce seul travail suffirait pour faire connaître son génie en ce genre; on en peut juger par un livre imprimé à Lyon en 1633, qui en contient l'expression. (*Lyonn. dignes de mém.* Perneti, p. 151.) Le P. MÉNESTRIER, en dédiant au P. Lachaize, en 1694, son livre sur les *divers caractères des ouvrages historiques, avec le plan d'une nouvelle histoire de la ville de Lyon*, lui dit : « La ville de Lyon vous doit sa bibliothèque, l'une des plus belles d'Europe : vous l'avez enrichie d'une suite curieuse de médailles antiques et modernes, etc. » Le P. Ménestrier dit aussi dans le même ouvrage : « La bibliothèque du grand collège est avec celle de feu Monsieur l'archevêque (Camille de Villeroy) séparée de la grande la bibliothèque, la plus belle de l'Europe, et a un riche cabinet de médailles antiques et modernes du R. P. de Lachaize. »

On voit, par la correspondance du P. Lachaize avec Spon, qu'il était grand amateur de médailles et d'inscriptions antiques; aussi Spon ne manquait-il pas de lui envoyer les plus rares et les plus curieuses de celles qu'il possédait. (voir *Corresp. de Spon.*)

En 1772, le Consulat fit placer au-dessus de la porte d'entrée du cabinet des antiques et du médaillier l'inscription suivante :

ANTIQUITAS CIVIUM SUMPTIBUS REDIVIVA

Le texte de cette inscription est l'œuvre de l'académie de Lyon.